

Tête de rivière-Championnat Jeune

CHATELLERAULT

3 Mars 2018

La Gornière, 1 Rue Henri Boucher Châtellerault ([carte](#))

Participation :

Animation Hivernale:

Pour les Juniors (J16 & J18), Seniors, Loisirs et vétérans : Mixité possible, le classement se fera en garçons.

Championnat jeune:

Jeunes : J12 & J14 (cf règlement du championnat Jeune)

Engagements :

- Début des inscriptions Jeudi 18 Janvier 08H00
- Fin des inscriptions Dimanche 25 Février minuit
- Envoi du programme mercredi 28 Février 10H00

Les engagements à cette épreuve sont à faire par les clubs sur le serveur intranet de la FFA <https://ffsa-goal.multimediabs.com>

Contact Organisateur :

Philippe MABY staph.maby@wanadoo.fr 0672404265
Sophie LESAGE secretariat@avironchatellerault.fr
Enrique TABARES enrique@avironchatellerault.fr 0659931367

Dispositions particulières :

Réunion des délégués :

La réunion des arbitres et délégués se déroulera a **la salle des réunion du club à 9h00.**

Parcours:

Sur la Vienne contre la montre, se déroulant sans balisage.

Virage à mi-parcours (neutralisation Ju/Se : 10 sec, championnat jeune 20 sec),

Le Départ / arrivée devant le club

Zone échauffement 500 mètres entre barrage et club.

Le Matin : à partir de 9H30 (suivant le nombre d'engagés)

Championnat jeune: 3000m (2x,4x+, 4Y+)

Open: 6000m (2 x 3000 mètres)(1X, 2-, 2X, 4X, 4Y+)

Après midi : à partir de 14H00 Heures. Parcours en ligne (finales A et B suivant résultats du matin)

Championnat jeune: 500m (2x,4x+, 4Y+)

Open: 500m (1X ;2- ; 2X ;4X ; 4Y+)

Matériel: Référence article I5-I FFA, le matériel devra être scrupuleusement respecté (cales pieds et chaussures permettant aux rameurs de se dégager dans les plus brefs délais).

Licence : Les délégués de Club devront s'assurer que leurs rameurs sont en possession de la licence FFA 2017 et à jour de certificat Médical.

Programme : Les horaires définitifs vous seront envoyés une fois les engagements clos. Les équipages du matin seront libres, il vous sera demandé de bien noter les catégories des rameurs, l'armement du bateau. Respect des Numéros attribués.

Mise à disposition bateaux: Pour les courses de l'après-midi, l'organisation pourra demander la mise à disposition des coques pour optimiser les rotations.

Parc à Bateaux et Vestiaires : Les véhicules et les remorques stationneront sur l'espace vert a proximité du Club. Les vestiaires du Club seront réservés à l'ensemble des rameurs. La mise à l'eau, les rotations et la sortie des bateaux s'effectueront sur les deux pontons.

Sécurité: La sécurité sera assurée par la « sécurité civile ». La sécurité sur l'eau sera assurée par 4 bateaux de la SNC aviron.

Classement : Le classement sera effectué à la fin des épreuves « Sprint » de l'après midi. Les équipages vainqueurs par catégories se verront remettre un prix à la clôture des épreuves.

Remise des récompenses: Le matin pour la longue distance et l'après-midi pour les 500m.

Christian DRUET
Président de la Société Nautique Châtelleraut Aviron